



## Fleuriste (DF)

Remplace: INFOformation&profession «Fleuriste (DF), en consultation» du 25.05.2016

- ▷ Nouveau règlement d'examen professionnel supérieur approuvé par le SEFRI le 26.07.2016.
- ▷ Le règlement du 9 novembre 2001 concernant l'examen professionnel supérieur de maître fleuriste est abrogé.

### Description brève

Les fleuristes avec diplôme fédéral sont capables de diriger une entreprise et connaissent les techniques et instruments nécessaires ainsi que le cycle de planification, controlling inclus. Les fleuristes avec diplôme fédéral travaillent de manière responsable et autonome en tant que gérants/es ou chefs/fes d'entreprise dans des magasins de fleurs ou des garden centers. Ils/elles assument une grande responsabilité dans l'exercice de leur travail quotidien. Ils/elles exercent leurs activités avec le plus grand soin et axent toujours leurs choix sur l'entreprise ainsi que sur la clientèle. Ils/elles font preuve de flexibilité face aux événements imprévisibles et agissent toujours conformément aux directives internes, aux prescriptions légales ainsi qu'en fonction des besoins de la clientèle. Les fleuristes avec diplôme fédéral s'assurent que toutes les prestations de l'entreprise sont rentables et axées sur la clientèle. Ils/elles s'informent en permanence sur les tendances du marché et sont à même de les concrétiser en assortiments floraux spécifiques à des groupes-cibles et en prestations de services innovantes. Ils/elles connaissent les instruments de marketing et les utilisent avec succès. Ils/elles planifient, conçoivent et réalisent des commandes de la clientèle volumineuses et complexes. Grâce à leurs solides connaissances, les fleuristes avec diplôme fédéral sont aptes à diriger des collaborateurs/trices. Ils/elles sont capables de motiver tous les membres d'une équipe, de les intégrer de manière appropriée dans le processus du travail et de régler les conflits. Ils/elles soutiennent les collaborateurs/trices lorsque ceux/celles-ci sont confrontés/es à des entretiens de vente exigeants. Ils/elles les informent sur les dispositions légales ainsi que sur la politique professionnelle. Les fleuristes avec diplôme fédéral se chargent des décomptes et de la correspondance avec la clientèle, les partenaires commerciaux, les fournisseurs et autres institutions. Ils/elles établissent les chiffres clés, évaluent la rentabilité de l'entreprise et en déduisent les mesures nécessaires.

### Organe responsable

L'organisation du monde du travail suivante constitue l'organe responsable:

- Association Suisse des Fleuristes (ASF)

### Admission

Sont admis/es à l'examen final les candidats/es qui:

- a) détiennent un brevet fédéral de fleuriste ou un certificat équivalent reconnu;
- b) possèdent une expérience professionnelle de fleuriste d'au moins un an depuis la réussite de l'examen professionnel.

## **Examen**

L'examen final comprend les parties suivantes: travail de diplôme (a) travail de diplôme écrit (réalisé et déposé au préalable), b) présentation et entretien (oral)), créations florales (partiellement réalisées au préalable), étude de cas (écrit), gestion d'entreprise (a) examen écrit (écrit), entretien (oral)).

## **Titre**

Les titulaires du diplôme sont autorisés/es à porter le titre protégé de:

- Fleuriste avec diplôme fédéral
- Florist/in mit eidgenössischem Diplom
- Fiorista con diploma federale

La traduction anglaise recommandée est:

- Florist, Advanced Federal Diploma of Higher Education

## **Dispositions finales**

Les titulaires de diplômes fédéraux délivrés selon l'ancien droit sont autorisés/es, après le premier examen en vertu du présent règlement d'examen, à porter le titre mentionné au chapitre précédent. Il ne sera pas délivré de nouveaux diplômes.

Les candidats/es qui ont échoué à l'examen en vertu du règlement du 9 novembre 2001 concernant l'examen professionnel supérieur de maître fleuriste ont la possibilité de le repasser une première fois et, le cas échéant, une seconde fois selon les anciennes dispositions jusqu'en 2021.

## **Pour en savoir plus**

Association Suisse des Fleuristes (ASF)

[www.florist.ch](http://www.florist.ch)